35e ANNÉE N° 2818 PARAIT LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

NOTRE POLITIQUE

Dans le dernier numéro du *Travailleur des Alpes*, on compare *Sisteron-Journal* au joli lézard d'Afrique que les naturalistes ont décoré du nom de caméléon.

Nous ne ferons pas l'honneur d'une réponse à l'auteur anonyme de cette poétique plaisanterie, mais nous profiterons de l'incident pour exposer à nos lecteurs la doctrine politique que suit notre journal.

Sisteron-Journal, depuis que nous en avons la direction, a toujours voulu être et a toujours été une feuille d'avant-garde républicaine, même quand il a soutenu des candidats d'apparence modérée.

Nous mettons au défi, un contradicteur loyal de découvrir dans nos articles une répudiation formelle des doctrines essentielles du radicalisme et des hommes qui, depuis son origine, ont présidé à ses destinées.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de lire dans nos colonnes des extraits abondants du *Quotidien*, du *Progrés Civique* ou des autres organes du parti radical.

Buvant aux mêmes sources, il est naturel que nous nous approprions les formes d'expression qui traduisent parfaitement des pensées et des sentiments communs.

N'est-ce pas une preuve évidente de la vérité de nos dires que d'avoir fait nôtre, en pleine période électorale, la définition que M. Herriot venait de donner du parti radical, à la fois national et social ?

* * *

Mais si nous sommes partisans de la République laïque et démocratique, si les réformes les plus hardies ne nous effraient pas pourvu qu'elles soient mûres, pourquoi avons nous combattu les candidats du Cartel ?

Répondre à une telle question n'est pas une gène pour nous, mais, au contraire un véritable plaisir, car elle nous permet de donner les deux raisons qui sont au fond de toute notre activité politique, et qui la justifient.

La première, d'ordre intellectuel, est celle qui inspire la polémique de Lautier dans *l'Homme libre* et de Monzie dans le *Rappel*, savoureux journalistes qui pour avoir une conception personnelle des choses de la politique ne passent cependant pas pour des réactionnaires ou pour des timides.

Comme nos grands confrères nous sommes dans le sein du radicalisme des esprits indépendants, et nous ne nous croyons pas obligés de dire *amen* à toutes les décisions malheureuses des conciles du parti radical.

La seconde raison, d'ordre bas-alpin, est que nous avons estimé que les candidats opposés au Cartel étaient les plus capables de défendre les intérêts du département et que leur attachement à la République était aussi sincère et aussi profond que celui de leurs concurrents.

* * *

Notre conduite, on le voit, n'a rien d'illogique ni de décevant ; pour la doctrine, nous sommes en parfait accord avec les politiques du radicalisme ; pour le choix des candidats nous ne dépendons que de notre conscience personnelle.

Bien entendu, si nous étions placés dans l'alternative de choisir entre un partisan du trône et de l'autel et un républicain socialiste nous n'aurions pas la moindre hésitation, mais à quoi bon imaginer des hypothèses invraisemblables ?

En conséquence, nous continuerons à défendre la politique des gauches dans l'arrondissement, soit qu'on reconnaisse, soit qu'on ne reconnaisse pas notre parfaite sincérité, mais en restant fidèles, inébranlablement fidèles aux amitiés formées au cours d'une lutte qui n'a jamais été pour nous qu'une noble rivalité dans l'amour de la démocratie.

N. D. L. R.

Nous lisons dans notre confrère gapençais Les Alpes Nouvelles, *l'article suivant qui intéressera sûrement nos lecteurs car la cause qu'il défend intéresse les Hautes et Basses Alpes. Nous ne pouvons donc qu'encourager pareille entreprise.*

UN NOUVEAU MODE de TRANSPORT en COMMUN

L'autobus électrique ou le Tramway sans rails

La construction des tramways devient de plus en plus onéreuse et les frais d'exploitation ont augmenté dans les mêmes proportions. c'est-à-dire de 1 à 5. Pourtant, plus que jamais, les populations ont besoin de se mouvoir.

Comment solutionner le problème ?

L'expérience tentée en Savoie s'impose par son succés, nous y reviendrons plus longuement du reste, mais il suffit de dire que l'exploitation qui a commencé partiellement à partir du mois d'août 1923 et officiellement le 1er janvier 1924, a donné des résultats financiers excellents.

Les populations, tant au point de vue du transport des marchandises que du transport des voyageurs, sont satisfaites. L'élégance et le confort des voitures montrent en effet que rien n'a été négligé pour donner satisfaction aux voyageurs.

L'électrobus est un tramway sans rails, il circule sur route, peut se déplacer sur toute la largeur de celle-ci par conséquent éviter les encombrements.

Son exploitation et son entretien sont extrêmement simples et faciles ; depuis un an il n'y a eu aucun incident et comme pièces de rechange à remplacer, quelques sabots de frein.

Nous connaissons tous les frais prohibitifs d'entretien des autobus à essence.

Comme sécurité pour nos régions accidentées, l'électrobus est conçu de telle façon que, quelles que soient les positions critiques de la machine, elle peut s'arrêter presque instantanément.

Question extrêmement importante, si par suite le trafic devient intensif et justifie la création d'un tramway, tout le matériel, à part les essieux et les roues qu'il faut changer peut être récupéré et utilisé pour le tramway.

Mais où la question devient extrêmement intéressante pour les finances départementales, nous ne saurions trop insister sur ce sujet, c'est que le capital de premier établissement que nécessite la construction d'une ligne d'électrobus représente une économie qui peut aller dans le rapport de 1 à 7, suivant le profil du terrain.

L'établissement d'une ligne de tranway de Modane à Lanslebourg aurait coûté environ 7 millions et demie. sans le matériel de traction. Or, les ponts et chaussées qui exploitent en régie, ont établi cette première ligne à un prix de revient inférieur à 60.000 francs le kilomètre, c'est-à-dire 1.500.000 francs environ.

Ce travail fait le plus grand honneur à nos voisins qui, en bons montagnards économes, n'ont pas fait mentir les qualités des Savoyards ; en effet, depuis l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées M. Lévêque, jusqu'au constructeur, M. Henry Crochat, tous sont Savoyards.

Pour notre compte nous voyons trois solutions possibles, étant donné les réserves d'énergie qui vont être données au département par les futures usines hydro-électriques de la Saulce, du Poët et celles qui s'édifieront par la suite.

1° Le système de la concession à des sociétés ou à des particuliers ;

2e Le système de l'exploitation en régie comme à Modane-Lanslebourg ;

3e Le système qui aurait notre préférence et qui n'aurait que le défaut de ne pas encore avoir subi l'épreuve de l'expérience.

Le département construirait à ses frais la ligne de transport (le trolley) et tous les particuliers et sociétés qui voudraient exploiter des services d'électrobus pourraient utiliser le trolley moyennant une redevance au département.

Nous reviendrons par la suite sur ces questions.

Signalons enfin que les premières lignes à créer seraient, dans l'ordre :

Gap-Sisteron ;
Gap-Remollon ;
Gap-Saint-Bonnet-Corps ;
Gap-Orcières ;
Serres-Nyons ;
Laragne Séderon ;
Veynes-Corps ;
Montdauphin-Abriès ;
Briançon-Oulx ;
Briançon-Monêtier.

* * *

Les électrobus, notons-le bien, fonctionnent en tout temps, même dans la neige. Lanslebourg est à 1.400 mètres, et il n'y eut jamais d'interruption.

Chez les Mutilés

Le Conseil d'administration de l'Amicale des Mutilés réuni le 10 septembre a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que malgré le renchérissement continuel des denrées de première nécessité aucune amélioration d'ensemble n'a été apportée à la situation des pensionnés de guerre depuis 1919.

« Considérant que les parlementaires ont procédé au relèvement de toutes les autres pensions par plusieurs lois succéssives et qu'ils se sont octroyés en sus des 27.000 francs, une indemnité nouvelle dite " franchise postale " représentant une dépense annuelle de un million.

« Estimant que dans ces condi-

© VILLE DE SISTERON

tions, les députés seraient de mauvaise foi s'ils refusaient de voter pour des raisons budgétaires, les crédits nécessaires à l'adaptation de leur pension au coût moyen de la vie. »

L'Amicale des mutilés et éprouvés de la guerre de l'arrondissement de Sisteron réclame la désignation d'une commission paritaire pour la révision de toutes les pensions de guerre d'après l'indice économiques du pays.

Etant donné l'urgence de cette revision motivée par les exigences de la vie, émet le vœu que cette réforme ait un commencement d'exécution par le vote du projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre par M Charles Bertrand, député de la Seine, tendant à allouer aux trib taires de la loi du 31 Mars 1919 une indemnité dite " d'attente de 1000 francs.

COLOMB,
Président de l'Amicale.

Questions Locales

Magnifique est l'entrée de notre ville, par la route de Marseille, dans la saison où les platanes forment une longue voute de verdure.

Mais pourquoi l'administration des Ponts et-Chaussées à qui incombe ce service, ne remplace-t-elle pas les arbres frappés à mort et laisse-t-elle établir, en bordure de la route, des citernes de pétrole destructeur des germes végétaux ?

* * *

La bienfaisante action du goudron a purgé la route de la gare et la rue de Provence des poussières aveuglantes soulevées par le passage des véhicules mécaniques.

Le problème de la circulation parfaite serait résolu, au gré des promeneurs, si l'empierrement de la chaussée était, comme en Amérique, susceptible de résister à l'usure, pendant sept années.

* * *

Que d'étrangers en villégiature dans nos montagnes seraient heureux de faire la découverte personnelle de la rue et de la maison où naquit l'admirable auteur de Jean des Figues !

Donner à la traverse de la place de l'Horloge le nom significatif de Paul Arène aurait le double avantage de faciliter la recherche des curieux et d'introduire dans la nomenclature de nos rues un principe rationnel.

* * *

Pourquoi la rue Deleuze que le public, dans son ignorance de l'histoire locale s'obstine à appeler « Valaille » ne recevrait-elle pas une consécration solennelle de ses titres de gloire ?

Espérons donc qu'une plaque commémorative rappellera bientôt à la génération actuelle la date et le lieu de naissance du savant écrivain qui, dans un siècle fécond en grands esprits, sut forcer l'entrée du temple de mémoire.

* * *

Qu'y a-t-il de vrai dans les bruits répandus au sujet du canal de Saint-Tropez ?

Renferment-ils une part de vérité ou ne sont-ils que le produit d'une imagination romanesque ?

Chronique Locale

SISTERON

Mutuelle Bas-Alpine.

L'Assemblée générale de la Fédération Mutualiste du département des Basses-Alpes s'est réunie le 7 septembre courant à Digne, sous la présidence de Mme Massot-Devèze.

La présidente a fait l'exposé de la situation morale et financière de la Fédération dont la prospérité augmente chaque année La presque totalité des sociétés de secours mutuels des Basses-Alpes est maintenant affiliée à l'Union.

L'Assemblée a discuté les questions intéressantes à l'heure actuelle de la loi sur le fonctionnement prochain des assurances sociales et de la réassurance. Elle a également émis plusieurs vœux pour être transmis au parlement.

Enfin l'Assemblée regrette que le Conseil général des Basses-Alpes ait refusé d'accorder une subvention à l'Union Mutuelle.

Convocation.

Les membres de la société de chasse de la St-H.H.D sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 h. 30 à la mairie

Ceux qui par oubli n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

A VENDRE Chien de chasse âgé de 3 ans.
S'adresser au bureau du journal.

Réunion.

Les habitants des quartiers du basplantier et de Beaulieu et de St Lazare sont informés qu'une réunion en vue de la constitution d'un syndicat de défense des intérêts de ce quartier aura lieu demain dimanche à 3 heures de l'après-midi dans une des salles de la mairie

Diverses questions seront examinées notamment celle de l'éclairage électrique.

Tous les intéressés sont instamment priés d'y assister.

RAISINS à Vendre S'adresser à M. **Maldonnat Louis,** propriétaire à la Coste, Sisteron.

—o—

Commission de l'Hospice.

M. Brunet Albert, secrétaire de la Sous-préfecture a été nommé par arrêté préfectoral, membre de la Commission administrative de l'hôpital-hospice de Sisteron.

Le choix de M. Brunet dont les capacités administratives sont bien connues sera unanimement approuvé par la population

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

—o—

A LOUER Jardin au plantier. S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

Rentrée des classes du 1° octobre

Toutes fournitures scolaires
Livres - Cahiers - Serviettes
chez **PASCAL LIEUTIER**
Rue Droite, 25, SISTERON

Casino-Cinéma.

C'est ce soir à 8 h. 30 précises la réouverture de la saison cinématographique. La direction s'est imposée de gros sacrifices afin de faire défiler sous les feux de sa bonne et fidèle clientèle des films de premier choix de grandes marques.

Les séances auront lieu tous les samedis soir et le dimanche en matinée seulement.

Il sera donné au programme *Les Opprimés* en 2 époques avec la grande vedette Paquel Miller; *Inconscience* grand drame ; *Les vacances de Zéphirin*, comique

Tous les dimanches soir au grand Casino : bal, orchestre Jazz-band.

Consommations de premier choix.

Le connaisseur exige
" UN DERNIER"

Pourquoi ?

Parce que LE DERNIER garanti **distillation** de plantes choisies et eau-de-vie de 1° choix est fabriqué selon un procédé absolument éxclusif qui lui donne cette merveilleuse souplesse, ce parfum incomparable et cet arôma corsé qui enlèvent la fadeur et le goût de sucre si désagréables, commun à tous les anis.

Demandez la marque.
Exigez UN DERNIER.

Chemins de fer P-L M.

Services Automobiles de Clermont-Ferrand à St-Nectaire ou vice-versa. — Les services automobiles entre Clermond-Ferrand et St-Nectaire qui comportent actuellement deux voyages dans chaque sens, seront réduits à dater du 16 septembre 1924, à un seul voyage.

St-Nectaire, dép. 12 h. 15 ; Clermont-Ferrand, arrivée, 13 h. 45.
Clermont-Ferrand, dép. 18 h. ; St-Nectaire, arrivée, 19 h. 30.

Aucune modification n'a été apportée aux services automobiles d'Issoire à St-Nectaire, Murols et Besse ou vice-versa, qui continueront à fonctionner jusqu'au 25 septembre.

Album de photogrophies en héliogravure La Vallée du Rhône et ses Villes d'art. — La compagnie P. L. M., qui a déjà publié deux albums de photographies en héliogravure consacrés, l'un, au Dauphiné et à Savoie et l'autre à la Côte d'Azur vient d'en éditer un troisième sur les villes d'art de la Vallée du Rhône.

Sous couverture en couleurs format 20/15, le nouvel album comporte 24 illustrations, d'une haute valeur artistique, qui synthétisent la région et évoquent son passé.

Comme les précédents, il est mis en vente, dans les principales gares du réseau, au prix de 4 francs.

Les demandes d'envoi recommandés, par poste, doivent être accompagnées de la somme de 4 fr. 35 pour la France et de 5 fr. 35 pour l'étranger et être adressées à l'Agence P. L. M., rue Saint-Lazare ou au Service de la Publicité de la Compagnie P. L. M., 20, Boulevard Diderot.

UN PRÉJUGÉ DE MOINS

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et progressivement, de faire usage de la merveilleuse Poudre Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux, bronchites chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 francs 05 (impôts compris) adressé à M. Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 6.

ETAT-CIVIL

du 6 au 12 septembre

Naissances

Marie-Paule Baille, rue de la Mission.

Publications de Mariage

Entre Noel Edmond Marius Put, cultivateur, domicilié à Peipin et Marie Angèle Meyer de Sisteron.

Edouard David Auguste Jean, prop. à Sisteron et Marie-Appolonie Olivacce domiciliée à Oletta (Corse).

Décès

Néant.

Etude de Me Guillaume Bues
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

ADJUDICATION volontaire

Le **dimanche cinq octobre mil neuf cent vingt quatre à quatorze heures,** en l'étude et par le ministère de Me Bués, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, situé sur le territoire de la commune de Sisteron appartenant à **Monsieur Magnan Edmond**, boulanger à Corbières.

JOLIE PETITE PROPRIETE

d'Agrément et de Rapport

à 2 kilomètres au nord de Sisteron, quartier de Sarrebosc, beau site, eau de source, maison avec logement et locaux à destination agricole, prés, labours, vigne, terrain vague, d'une contenance cadastrale de 1 hectare 60 ares, 56 centiares, Nos 923 - 950 à 951 - 954 - 955 - 956 - 957 - 957 p - 958 p.

Mise à prix. 20.000 francs

Faculté de traiter de gré à gré avant les enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Bués, notaire, dépositaire du cahier des charges.

BUES

© VILLE DE SISTERON

Etude de Mᵉ Guillaume BUES
Notaire à Sisteron
successeur de Mᵉ Borel

Adjudication

sur Licitation Volontaire

Le **Dimanche vingt huit septembre** mil-neuf-cent-vingt-quatre à **quinze heures** (heure légale) en la salle de la mairie de **Mison** (B.-A.) il sera procédé par Mᵉ **Buès**, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de **Mison** et dépendant de la succession de Monsieur Adrien Roch **Monvert**, en son vivant propriétaire demeurant à Mison où il est décédé le 18 janvier 1922, et de la communauté ayant existé entre celui-ci et Madame Virginie **Antiq** sa veuve, survivante demeurant à Mison.

PREMIER LOT

Labour et vigne, quartier du petit Serre Bourreau, Nos 131 et 132, section B, un hectare, trois ares, trente centiares, confrontant au levant et au midi : Pacros ; au couchant et au nord : chemin.

Mise à prix : Mille francs.

ci..... **1.000** francs

DEUXIEME LOT

Labour à détacher de plus grande contenance, quartier de la Pèce, n° 178 p. - 178 p. - 180 - 181 p. - 181 p. - 182, section B, d'une contenance approximative de un hectare, quatre vingt cinq ares, confrontant au levant : chemin et partie restant aux vendeurs ; au midi et au nord : veuve Gueyte et au couchant : Corréard.

Mise à prix : Trois mille francs.

ci..... **3.000** francs.

TROISIEME LOT

Vigne, quartier de Serre Bourreau n 467, section A, soixante quinze ares, confrontant dans son ensemble : chemin, Anglès, Colombon et Corréard.

Mise à prix : Mille francs.

ci.. ..... **1.000** francs

QUATRIÈME LOT

Blache, quartier de bois Domenge, sans désiguation cadastrale connue, d'une contenance approximative de un hectare, cinquante ares, touchant : Garcin et Drac.

Mise à prix : Mille francs.

ci..... **1.000** francs.

CINQUIEME LOT

Vague quartier de la Côte, confrontant au levant et au midi : Pacros et au couchant : chemin.

Mise à prix : Trois cents francs.

ci..... **300** francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mᵉ **Buès**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

BUES.

BICYCLETTES de grandes marques
AUTO-SPORT et VENUS
Machines à Coudre — Fusils
Vente à crédit au prix du catalogue sans majoration.
Ch. FERAUD, Sisteron

Etude de Mᵉ Paul Gaignaire
Licencié en Droit, notaire à
GAP (H-A) 3, rue de France.

Cession de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Mᵉ Paul **Gaignaire**, notaire à **Gap**, le trente août mil-neuf-cent vingt-quatre, enregistré à Gap, le premier septembre mi-neuf-cent-vingt-quatre, Folio **13**, N° 573. Monsieur Emile **Millon**, industriel, et négociant, domicilié à **Gap** a cédé à Madame Marie-Louise **Scala** veuve de Monsieur Jean **Lambert**, aussi industrielle et négociante, domiciliée à **Gap**, tous ses droits dans l'établissement commercial et industriel exploité à **Gap**, rue Carnot No 27, et Cours Ladoucette No 3, dépendant de la Société en nom collectif qui existait entre eux, sous la raison sociale **Veuve LAMBERT et MILLON** " avec siège social à **Gap** rue Carnot No 27, dissoute aux termes d'un acte reçu par ledit Mᵉ **Gaignaire**, le trente mai mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Par suite de cette cession, Madame Veuve **Lambert** est devenue seule propriétaire de l'établissement commercial et industriel dont-il s'agit.

Domicile à été élu en l'étude de Mᵉ **Bontoux**, avoué à **Sisteron**, où les oppositions devront être faites, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :
Signé : Veuve LAMBERT.

Etude de Mᵉ **LABORDE**, notaire à **St-Geniez** (B.-A.)

A VENDRE

A L'AMIABLE
UN

DOMAINE

sis sur le terroir de la commune de **Vaumeille**, au *quartier de Daubère*, composé de **maison d'habitation et d'exploitation**, jardin, prés à l'arrosage, eau potable dans les écuries, labours vagues et blache, toute facilité pour le paiement. D'une contenance d'environ 31 hectares, 64 ares, 88 centiares, dont 30 hectares environ de labourable.

Pour traiter s'adresser à Mᵉ **Laborde**, notaire à St-Geniez.

Pour extrait :
LABORDE.

Etude de Mᵉ **Guillaume BUES**
Notaire à **Sisteron**
successeur de Mᵉ BOREL.

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte aux minutes de Mᵉ **Buès**, notaire à Sisteron, du trois septembre courant, enregistré à Sisteron le onze du même mois, folio 16ᵉ, case 795, Monsieur Jean François **Thélène**, propriétaire à Sisteron, a vendu à Monsieur Jules Emile Léon **Louis**, propriétaire limonadier demeurant au même lieu, le fonds de commerce de vente d'articles de fumeurs et de journaux qu'il exploitait à Sisteron, rue de Provence dans un immeuble appartenant à Monsieur **Giraud**, parfumeur.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Mᵉ Buès, notaire, domicile élu.

BUES.

Etude de Mᵉ Martial **MASSOT**,
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à La Motte-du-Caire (B A)

A VENDRE

aux Enchères Publiques
Volontaire

Le **dimanche Vingt huit septembre mil neuf cent vingt quatre, à quinze heures à la Motte**, dans une des salles du café ci-après désigné.

UNE MAISON

à La Motte-du-Caire au quartier du Pied-de-ville, appartenant à **Monsieur Paul Latil**, comprenant au rez de chaussée une salle à usage de café avec cave à côté, une salle à usage de salon de coiffure et une cuisine, logement en dessus.

Ensemble le mobilier du café et celui du salon de coiffure.

Mise à prix . . 10.000 fr.

Pour tous renseignements et pour traiter avant la vente s'adresser au vendeur ou à Mᵉ Massot, notaire.

AGENCE des ALPES

M. CLEMENT

agent général d'assurances
rue Droite, **Sisteron** (B-A)

A VENDRE

Belle Villa meublée, près Sisteron, 8 pièces et jardin clos.
Prix : . . **65 000** frs

Autre Villa à Sisteron, 4 pièces avec jardin clos.
Prix : . . **30.000** frs

Autre Villa à Sisteron, 5 pièces et jardin clos.
Prix : . . **40.000** frs

A LOUER

Boulangerie-Patisserie bien achalandée, long bail, dans jolie petite ville.

Diverses Propriétés avec bastidon, tout arrosable.

A partir de **10.000** et **15.000** frs

Petites Villas meublées pour la saison d'été.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Doyenne des Sociétés de Capitalisation
Siège Social à Lyon
Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr par cotisation de **5** francs par mois
Remboursements anticipés par tirages mensuels.

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Ba.-Apes).*

LA HERNIE

ET SES CONSÉQUENCES FACHEUSES
sont radicalement et infailliblement
SUPPRIMÉES par l'emploi du merveilleux *Appareil Pneumatique et sans ressort* inventé par le célèbre Spécialiste de Paris
M. A. CLAVERIE.

Les personnes souffrant de *Hernies, Efforts, Descentes*, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, *ne doivent rien faire* avant d'avoir essayé cet incomparable Appareil, le seul vraiment scientifique et efficace.

Elles *auront intérêt* à rendre visite à l'éminent spécialiste des **Etablissements CLAVERIE** qui les recevra de 9 h. à 4 h., en faisant profiter gracieusement chacun des conseils de sa haute expérience, à :

GAP, Jeudi 18 Septembre, **Hôtel des Négociants.**
MANOSQUE Samedi 20, **Hôtel Pascal.**
FORCALQUIER, Dimanche 21, **Hôtel Lardeyret.**
SISTERON, lundi 22, **Hôtel des Acacias**
VEYNES, Mercredi 24, **Hôtel Dousselin.**
DIGNE, Samedi 27, **Hôtel Rémusat.**

Traité de la Hernie
envoyé gratuitement sur demande
A. CLAVERIE,
234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

RÉTABLISSEMENT des Services automobiles P. L. M. d'excursions en Corse

L'attention des touristes désireux de visiter la Corse est appelée sur les Services automobiles que la Cie P. L. M. a organisés dans l'Ile.

Ces Services, qui ont été interrompus pendant la période des grosses chaleurs, seront rétablis jusqu'au 15 octobre 1924 dans les conditions suivantes :

Au départ d'AJACCIO :

Service Ajaccio — Piana — Corte, une fois par semaine a dater du 24 août.

Parcours effectué en 2 jours :
Dimanche Ajaccio — Piana.
Lundi Piana — Corte.

Circuit de Bavella et de Bonifacio, à partir du 1ᵉʳ septembre. Départ le veudredi, retour le samedi.

Au départ de BASTIA :

Circuit du Cap Corse les dimanches et jeudi à dater du 25 août.

Circuit d'Orezza le mercredi à dater du 25 août.

Circuit de St Florent, les mardi et samedi à dater du 25 août

Au départ de CORTE :

Circuit de l'Inzecca, le mardi à dater du 25 août.

Service Corté — Piana — Ajaccio, une fois par semaine à partir du 27 août.

Parcours effectué en deux jours :
Mercredi Corte — Piana.
Jeudi Piana — Ajaccio.

Rappelons que des billets directs, avec, enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour les relations entre les principales gares du réseau P. L. M., les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile Rousse, Propriano et les gares de Corte, Chisonaccia et Vizzavona.

D'autre part, en dehors des Services de nuit, la traversée peut être effectuée par des Services maritimes de jour qui fonctionnent le vendredi entre Nice et Ajaccio, le samedi entre Nice et Bastia.

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dᵉ DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — Téléphone 18.

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

REPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET REPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

***Garage Moderne* - SISTERON**

R. C. Sisteron 602

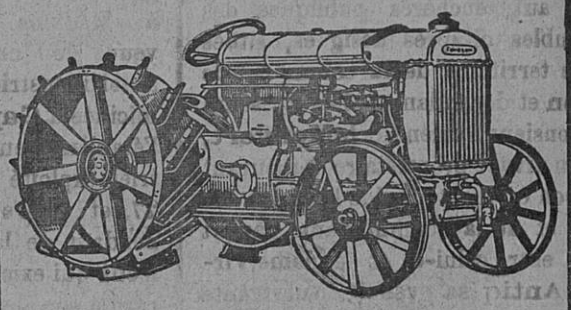

PRIX 12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons.

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES

en employant

LE COLECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux

Le COLECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

Achetez vos

Articles de pêche

CANNES
HAMEÇONS
FICELLES

au magasin Pascal Lieutier

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Renseignements la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
pour les départements...	18 fre	34 fre	66 fre

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5776), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... 25 cent.

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régimes marocains	6.50	12 fre
Belgique et Luxembourg	7.50	14 fre
Etranger	13 fre	25 fre

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

à SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 679

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON